



Porte de chambre cassé

Par Hamzabuza

Bonjour,

Après une dispute avec ma copine j'ai malencontreusement passé mes nerfs sur la porte de ma chambre (choses dont je suis peu fière)

À ma grande surprise la porte a bien morflé et se doit d'être remplacé

Que dois-je faire ? Quelle démarche entreprendre ?

Dois-je appeler mon propriétaire et jouer franc jeu ? Dois-je tenté d'acheter un même modèle de porte et le remplacer moi même ? Cela coûte t'il chère ?

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

La remise en état de la porte est clairement à votre charge.

article 7 de la loi 89-462 :

le locataire est obligé

c) De répondre des dégradations et pertes qui surviennent pendant la durée du contrat dans les locaux dont il a la jouissance exclusive, à moins qu'il ne prouve qu'elles ont eu lieu par cas de force majeure, par la faute du bailleur ou par le fait d'un tiers qu'il n'a pas introduit dans le logement ;

Vous pouvez demander un devis à un menuisier, ou tenter de faire le remplacement vous-mêmes à l'identique.

Si les dimensions sont standard, ce n'est pas très onéreux. Si c'est du "sur mesure" ce sera forcément plus cher.

Le propriétaire vous refacturera s'il fait réparer, et si c'est lui qui choisit ce ne sera sans doute pas le moins cher.

Et faites vous aider pour maitriser votre violence. Là c'est la porte qui a "morflé", la prochaine fois ... ?

Par Isadore

Bonjour,

Le bailleur n'a pas besoin d'être mis au courant et généralement ce n'est pas dans l'intérêt du locataire (il risque de se montrer tatillon lors de l'état des lieux).

La réparation vous incombe, c'est à vous de trouver la solution pour réparer à l'identique.

J'approuve sur le conseil de vous faire aider pour la gestion de vos émotions. Détruire une porte est onéreux, mais cela peut aussi être dangereux : vous risquez de vous blesser, ou de causer un accident. Évidemment il vaut mieux frapper un objet qu'une personne, mais l'idéal reste de ne pas se fracturer la main.